

Objet

Utilisez ce formulaire pour demander un examen de l'allocation de subsistance qui servira à l'évaluation de votre **Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2024-2025**.

Vous pouvez présenter une demande de révision de votre allocation de subsistance pour votre période d'études si un ou plusieurs des énoncés suivants s'appliquent à vous :

- Vous êtes une étudiante ou un étudiant célibataire à charge aux fins du RAFEO et n'habitez pas chez vos parents ou dans un logement dont ils sont les propriétaires pendant votre période d'études 2024-2025 et vos parents habitent à moins de 30 KM de l'école que vous fréquentez.
- Vous êtes une étudiante indépendante célibataire ou un étudiant indépendant célibataire aux fins du RAFEO, **et** vous habitez chez votre ou vos parents pendant votre période d'études 2024-2025 **et** vous leur payez une pension pour le logement et les repas ou pour un loyer.
- Vous êtes une étudiante ou un étudiant marié aux fins du RAFEO, et vous et votre conjointe ou conjoint habitez séparément pendant votre période d'études en raison de l'emplacement de votre école ou de l'emploi de votre conjointe ou conjoint.

N.B. :

- Pour remplir le présent formulaire, vous devez avoir déjà soumis un formulaire **Demande RAFEO pour étudiants à temps plein 2024-2025**.
- Si vous vivez chez vos parents **et** que vous partagez les frais de subsistance avec eux, communiquez avec votre bureau d'aide financière pour déterminer si vous êtes admissible à un examen de vos frais de subsistance.

Documents requis

Vous devrez fournir de la documentation à l'appui de votre demande de révision. Consultez la **Section B : Détails relatifs à la demande de révision** pour les renseignements sur la documentation requise.

Remise du formulaire de demande

Téléversez le formulaire dûment rempli en vous connectant au site Web du RAFEO et en allant à votre demande; utilisez ensuite le bouton « Imprimer ou téléverser les documents ». Vous pouvez également retourner le formulaire sur papier selon l'une ou l'autre des situations décrites ci-dessous :

Si vous fréquentez une école de l'Ontario :

Faites parvenir votre demande dûment remplie et les documents requis, au bureau d'aide financière de l'école que vous fréquentez.

Si vous fréquentez une école à l'extérieur de l'Ontario :

Faites parvenir votre demande dûment remplie et les documents requis à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C. P. 4500, 189 Red River Road 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Date limite

Le formulaire et tous les documents requis doivent être reçus par votre bureau d'aide financière ou par le Ministère au plus tard 40 jours avant la fin de votre période d'études 2024-2025.

Vous avez des questions?

Si vous fréquentez une école de l'Ontario :

Communiquez avec le bureau d'aide financière de votre école.

Si vous fréquentez une école à l'extérieur de l'Ontario :

Communiquez avec le Ministère à l'adresse suivante : Direction de l'aide financière aux étudiantes et étudiants, Ministère des Collèges et Universités, C. P. 4 500, 189 Red River Road, 4th Floor, Thunder Bay (Ontario) P7B 6G9.

Services téléphoniques de renseignements généraux : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (HE)

- Téléphone : 1 807 343-7260
- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1 877 OSAP-411 (1 877 672-7411)
- ATS : 1 800 465-3958

Section A: Renseignements sur l'étudiante ou l'étudiant**Renseignements personnels sur l'étudiante ou l'étudiant**

Numéro d'assurance sociale :

Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario (NISO), le cas échéant :

Nom de famille :

Prénom :

Adresse postale de l'étudiante ou de l'étudiant

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Appartement :

Numéro et rue, route rurale ou case postale :

Code postal :

Ville, village ou bureau de poste :

Province ou État :

Pays :

Indicatif régional et numéro de téléphone :

Renseignements sur l'école et le programme de l'étudiante ou de l'étudiant

Quel est le nom de l'école que vous prévoyez fréquenter ou que vous fréquentez présentement pour votre période d'études en 2024-2025?

Numéro d'étudiant(e) de votre école :

Quelles sont les dates du début et de la fin de votre période d'études en 2024-2025?

Du :

Au :

Mois Année

Mois Année

Section B : Détails relatifs à la demande de révision

Indiquez le motif de votre demande de révision. Si votre situation ne figure pas dans la liste, communiquez avec votre bureau d'aide financière ou le Ministère avant de remplir le formulaire. Les coordonnées se trouvent dans la section « Vous avez des questions? » à la page 2.

Toutes les révisions ci-dessous requièrent des documents justificatifs. Veuillez prendre note de ce qui suit :

- Vous et votre ou vos parents ou votre conjointe ou conjoint (le cas échéant) devez signer et dater toute lettre que vous joignez à votre demande de révision.
- Inscrivez votre nom et votre numéro d'étudiante ou d'étudiant sur tous les documents fournis.
- D'autres documents pourraient vous être demandés, selon les renseignements que vous avez fournis.

Motif de la demande de révision (Cochez tous les énoncés qui s'appliquent)

Demande de révision pour les étudiants célibataires à charge :

- Je suis considérée ou considéré comme une étudiante ou un étudiant célibataire à charge aux fins du RAFEO et :
- Je n'habite pas chez mon ou mes parents pendant ma période d'études 2024-2025 même s'ils habitent à moins de 30 km de l'école que je fréquente;
 - Je n'habite pas dans un logement dont mes parents sont les propriétaires pendant ma période d'études 2024-2025.

Documentation requise :

- Une lettre que vous signez et datez dans laquelle vous indiquez l'adresse où vous habitez pendant votre période d'études 2024-2025. Si vous avez déménagé pendant cette période d'études, veuillez indiquer les adresses précédentes et la date de votre déménagement.
- Une copie de votre bail de location pour chaque adresse où vous avez habité pendant votre période d'études 2024-2025 ou une lettre du propriétaire indiquant l'adresse et la date du déménagement à cette adresse.
- Si vous vivez en résidence, faites parvenir une copie de votre contrat de résidence.

Demande de révision pour les étudiants indépendants célibataires :

- Je suis considérée ou considéré comme une étudiante indépendante célibataire ou un étudiant indépendant célibataire aux fins du RAFEO car :
- J'habite chez mon ou mes parents pendant ma période d'études 2024-2025 et ils exigent que je leur paye un loyer ou une pension pour le logement et les repas pendant ma période d'études 2024-2025.
 - Je verse \$ par mois à mes parents pour le logement et la nourriture.

Documentation requise :

- Une lettre que vous signez et datez dans laquelle vous déclarez vivre chez votre ou vos parents pendant votre période d'études 2024-2025 et devoir leur payer une pension pour le logement et les repas ou un loyer comme exigence de résidence.
- La preuve du montant des frais de logement, de pension ou de loyer que vous verserez à vos parents pendant votre période d'études. Ce document doit spécifier les transferts financiers effectués entre vous et vos parents sur une période d'au moins deux mois (par exemple, un relevé bancaire ou un transfert électronique de fonds). Les reçus ne seront pas acceptés comme preuve.

